

Le président de la ligue
Île-de-France de Badminton

Paris, le 19/02/2024

Objet : Convocation Bureau LIFB

Aux membres du Bureau de la LIFB,

Mesdames, Messieurs,
Cher-e-s ami-e-s,

J'ai le plaisir de vous convier à notre prochaine réunion de Bureau qui se déroulera le :

LUNDI 11 MARS 2024
En visioconférence de 20h00 à 22h00

Vous retrouverez ci-dessous l'ordre du jour prévisionnel de cette réunion :

- Validation du PV de Bureau du 17-01-2024
- Actualité fédérale : point sur l'AG du 2 et 3-03, billetterie solidaire, opération « Bienvenue chez les badistes », IFB / test event
- Point financier (à date, exercice 2023)
- Actualité des secteurs
- Campagne ANS2024 / Commission territoriale ANS IDF
- Questions diverses (licences)

Comptant sur votre présence, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou questions que vous souhaiteriez voir abordée (*à transmettre en amont de la réunion*).

Dans l'attente, je vous prie de recevoir l'expression de mes sportives salutations,

Le Président de la LIFB
Hugo Anest



Auteur(s) : Olivier DAUBE
Destinataire(s) : Membres du CA LIFB
Date : Mercredi 11/03/2024
Objet : Réunion du BUREAU de la LIFB

Visioconférence	Hugo ANEST, Matthieu RIOLLIER, Brigitte VINCENT, Paul ADAM, Adèle RABY
Excusés	Dorine ABRAHAMME, Corentin XOUAL, Sonia KACED, Jonathan CASSIER
Assiste	Olivier DAUBE (Directeur LIFB)

Rappel de l'ordre du jour :

- PV de la réunion de Bureau du 17-01-2024 (**vote**)
- Actualités de la FFBaD :
 - o Bilan de l'Assemblée Générale du 2 et 3-03-2024
 - o JOP2024 : Billetterie solidaire, dispositif « Bienvenue chez les badistes »
- Point financier :
 - o Projet de revalorisation des salaires de l'équipe LIFB
 - o Clôture financière + impact budgétaire suite à l'AG fédérale
- Questions diverses (point licences, campagne ANS, mérites fédéraux)

1. **PV de la réunion de Bureau du 17-01-2024**

Aucune remarque n'est faite sur ce PV.

Vote n°1 : proposition de validation du PV du Bureau du 17 janvier 2024

- POUR : 5/ CONTRE : 0/ Abstention : 0
- Décision : Adoptée à l'unanimité

2. **Actualité FFBaD**

- a- Bilan de l'AG FFBaD du 2 et 3-03-2024

Décisions financières :

- **Vote concernant le principe d'une augmentation du timbre fédéral** : validé à 78,1%
- **Vote concernant le montant de cette augmentation** : +3€ : 56,76% vs +5€ : 43,24%

- **Vote concernant le maintien des tarifs des licences estivales et autres titres de participation** : validé à 98,4%

**Concernant les licences estivales, le taux de conversion est d'environ 55% mais ce dispositif reste globalement sous-utilisé (250 licences estivales en IDF chaque année). Une communication spécifique sera adressée aux clubs quelques jours avant la date de lancement officiel (01-05).*

- **Vote concernant la modification du budget 2024** (suite à l'augmentation du timbre) : validé à 79,5%

**Cette augmentation du budget aura néanmoins des impacts négatifs sur nos moyens financiers : la suppression des aides aux clubs avenir, la baisse de 50% de l'aide aux pôles espoir (et la suppression des primes de résultat), la suppression de la part variable du dialogue de gestion sont ainsi maintenues pour 2024.*

Modifications statutaires :

- **Inversion du calendrier électoral** : validé. Nos AG d'organismes déconcentrés auront donc lieu après l'AG FFBaD du 15-12-2024 (avant le 31-03-2025 pour les Ligues, avant le 30-06-2025 pour les Comités Départementaux). Les mandats des élus des OD sont donc prorogés jusqu'à ces dates.
- **Nouvelles modalités de scrutin fédéral** : validées. Les clubs (50%) et comités départementaux (20%) prendront donc désormais part directement aux votes en AG. Les Ligues conservent 30% des voix (il n'y aura **plus de représentation des licenciés individuels** lors des AG fédérales ou des OD). Par ailleurs, la représentation des comités sera calquée sur celle des Ligues (mandats de 4 ans).
- **Limitation du nombre de mandats pour les membres du COMEX** : rejetée
- **Non cumul de mandats entre échelons fédéraux** : rejeté
- **Réécriture de l'objet social de la fédération** : rejetée

Opérations en lien avec les JOP2024 :

Plusieurs évènements sont prévus en ce moment et jusqu'à cet été : IFB (Test Event – Mars 2024), JO (Juillet – Août 2024), Jeux paralympiques (septembre 2024).

Les élus du CA, Présidents de comités, polistes et salariés de la LIFB ont été sollicités afin de leur offrir des places (nombre variable en fonction de la catégorie) pour un ou plusieurs de ces évènements.

Ansi, et en plus des 28 billets pour les JO déjà achetés fin 2022 (3.920€ déduits de notre dialogue de gestion), les besoins à l'issue du sondage sont les suivants :

- Jeux paralympiques : 17 places à acheter – 20 places achetées pour anticiper des besoins nouveaux
- Test Event (IFB) : 36 places achetées (environ 900€)

En marge de ces achats de places, l'Etat a choisi de doter le mouvement sportif (*entre autres catégories de la population*) de 100.000 billets offerts (*Opération « Tous aux Jeux – billetterie solidaire »*). Pour notre Ligue, cela représente 73 bénévoles dotés pour les JO et 26 pour les jeux paralympiques (qui recevront chacun 2 places). L'attribution est en cours et tous (*mis à part quelques places pour des épreuves de basket à Lille*) ont trouvé preneur.

Enfin, une opération d'hébergement solidaire est proposée par la FFBaD (*la Ligue a assuré la diffusion auprès des licenciés du territoire*) : elle concerne les badistes franciliens susceptibles de recevoir des licenciés de province participant aux JOP en tant que volontaires. Cette campagne « Bienvenue chez les Badistes » a été lancée (une dizaine de retours tout au plus à ce jour).

3- Point financier

a. Clôture de l'exercice

Le travail à mener (en raison de l'absence de Catherine et du manque d'anticipation du cabinet Exponens) a été conséquent pour toutes les parties. De nombreux traitements et réaffectations ont été nécessaires. Le résultat (sous réserve) devrait être conforme à l'atterrissage (-20K€).

Rappel de l'échéancier :

A réaliser	Échéance	Intervenant
Valorisation des heures bénévoles (membres du CA)	Fin janvier 2024 (les rescrits fiscaux sont en cours d'édition)	Direction Trésorier +
Récupération des dernières factures, NDF, règlements	Fin février 2024	Direction Trésorier +
Clôture de l'exercice	4 et 5 mars 2024	Cabinet Exponens
Certification des comptes	18 au 20 mars 2024	Mme TERQUEM (CAC)
Proposition de validation des comptes	24 avril 2024	CA
Validation définitive des comptes	5 juin 2024	AG

b. Impacts budgétaires

La situation financière de la fédération et les nombreuses coupes budgétaires annoncées (*voir plus haut*) vont nous contraindre à retravailler notre budget et probablement à proposer à l'Assemblée Générale du 05-06-2024 une hausse des parts LIFB (soumis à la validation du CA du 24-04-2024).

Ces impacts, sur la base des éléments annoncés à date, sont estimés à 22K€ et n'avaient pas été inclus dans la mouture votée lors de l'AG en décembre 2023.

2 hypothèses possibles :

- Un budget sans augmentation des parts LIFB pour 2024-2025, ce qui entraînerait de nouvelles restrictions des actions et des sollicitations comités / clubs / familles plus importantes,
- Un budget avec une augmentation des parts LIFB (2 à 3€) qui permettrait de maintenir notre engagement sur les actions en cours (haut-niveau, opérations sportives) ou développées depuis quelques années (pérennisation du poste diversité des pratiques).

Quelle que soit l'hypothèse choisie par le CA, un nouveau budget devra être présenté pour limiter les incidences de ces coupes annoncées.

Comme lors de la construction des budgets 2024 et 2025, les secteurs (élus et salariés) seront associés (les délais seront courts néanmoins).

c. Salaires 2024

Conformément au travail budgétaire réalisé fin 2023, **Matthieu RIOLLIER** avait annoncé en AG que les budgets 2024 et 2025 comprenaient des augmentations de la masse salariale de l'ordre, respectivement, de 5% et 3,5%. Ces augmentations doivent permettre de limiter l'impact de l'inflation et de maintenir l'attractivité de la Ligue.

Ces augmentations de la masse salariale globale comprennent indistinctement :

- Les évolutions des minima conventionnels
- Les évolutions automatiques liées à l'ancienneté des salariés (hors groupes 6 et 7),
- Les augmentations éventuelles des charges patronales
- Les augmentations proposées dans le cadre des évolutions de carrière (*voir propositions ci-dessous qui sont le résultat d'un travail commun entre Matthieu RIOLLIER, Hugo ANEST et Olivier DAUBE*).

NOM	PRENOM	CONTRAT	DATE d'ENTRÉE	GROUPE CONVENT.	Augmentation acquise 2023/ Janv 2024	Moyenne / An 2021 -> Janv 2024		Proposition augmentation 2023/ 2024	Moyenne / An
BERNABE	Fabrice	CDI	15/02/2005	4	0,17%	0,40%		3,50%	1,53%
BRACHET	Dorian	CDI	05/07/2023	4	0,00%	0,00%		1,80%	1,80%
COTTE	Laëtitia	ALTERNANT	05/09/2022	-	1,13%	19,13%		1,13%	19,13%
DAUBE	Olivier	CDI	14/06/2021	7	0,00%	0,00%		5,50%	1,83%
DEVANLAY	Geoffrey	CDI	14/06/2021	7	1,53%	8,12%		1,53%	8,12%
DIBILDOX	Inès	CDI	02/05/2022	4	0,78%	0,39%		5,28%	2,64%
GILLOT	Clément	CDI	08/08/2016	5	0,77%	5,39%		0,77%	5,39%
GOULIN	Hervé	CDI	01/08/2014	7	2,15%	1,71%		5,71%	2,92%
JEANPIERRE	Amélie	CDI	13/09/2022	4	0,84%	0,42%		7,34%	3,67%
MEUNIER	Catherine	CDI	26/06/2018	3	0,79%	0,52%		0,79%	0,52%
RETIF	Léo	ALTERNANT	25/09/2023	-	17,73%	17,73%		17,73%	17,73%
TAALBA	Michel	CDI	01/09/2009	7	1,64%	1,55%		1,64%	1,55%
TERRASSE	Hélène	CDD	29/09/2023	4	0,00%	0,00%		5,00%	5,00%
					1,52%			4,00%	

La priorité est de proposer les augmentations les plus substantielles aux salariés n'ayant bénéficié d'aucune augmentation depuis leur prise de poste. Côté pôle espoir, nous attendons la validation des primes ANS Para (salariés concernés, montants) avant de proposer une mouture définitive.

4- Actualité des secteurs

Un rapide tour de secteur est fait par **Paul ADAM** (secteur AHN).

Pour la formation, un bref point est fait concernant la parution d'un décret fin décembre 2023 et qui vient durcir les conditions d'accès à la sous-traitance pour les formations sous égide Qualiopi (formations éligibles au CPF ou aux financements des OPCO notamment). Ce décret pourrait nous contraindre à obtenir directement la certification Qualiopi, ce qui représente un coût (de l'ordre de 3.000€ pour 3 ans) et un surplus de travail administratif. Néanmoins, cette certification nous permettrait également d'étoffer notre catalogue de formations éligibles aux financements publics (seul le CQP l'est aujourd'hui).

Pour les opérations sportives, nous n'avons pas trouvé de lieu d'accueil pour le Régional seniors malgré de multiples appels et contacts directs auprès des clubs possédant les infrastructures nécessaires. Nous attendons les derniers retours (*CBS78 a finalement validé sa candidature*).

5- Questions diverses

a. Point sur les licences

Comités	Licences au 11-03-2019	Licences au 11-03-2023	Licences au 11-03-2024	Variation (par rapport à la saison 2022-2023)
75	4.141	4.594	4.738	+3,13%
77	5.273	5.387	5.646	+4,80%
78	5.656	5.898	5.921	+0,39%
91	5.321	5.180	5.317	+2,64%
92	5.548	5.803	6.062	+4,46%
93	2.353	2.500	2.707	+8,28%
94	3.895	4.093	4.224	+3,20%
95	3.428	3.408	3.699	+8,54%
TOTAL	35.627	36.867	38.318	+3,93%

Pour le cas du « Badminton Pays de Fontainebleau » : il semble que ce club soit voué à fédérer les clubs de la communauté de communes mais que les étapes préalables de concertation n'aient pas été respectées. Néanmoins, le club devra s'assurer de respecter les statuts (10 licences minimum) faute de voir son affiliation refusée en 2024-2025.

b. Campagne ANS

La campagne ANS va être lancée dans les prochains jours (14-03) et un peu dans l'urgence. Les clubs, comités et Ligues avaient par exemple moins d'une semaine pour se positionner sur le nouveau dispositif des emplois socio-sportifs. Les clubs et comités auront jusqu'au 10-04 (au 16-04 pour les Ligues) pour déposer leur dossier. L'enveloppe est stable par rapport à 2023.

L'instruction aura lieu pendant le mois de mai.

2 nouveaux dispositifs sont créés en priorité pour les clubs situés en QPV :

- Emplois socio-sportifs
- Animations vacances olympiques et paralympiques (*peut être déposé éventuellement comme 4^{ème} action*).

Hugo ANEST propose de modifier légèrement la composition de la commission territoriale :

- **Matthieu RIOLLIER** remplacerait **Marie-Jeanne BOULANGER**
- **Julien HENIN** ou **Baptiste MARCHAND** remplacerait **Carl SAINTON**

Cette composition sera soumise au vote du CA.

c. Mérites fédéraux et autres dispositifs

La campagne des mérites fédéraux a été entièrement dématérialisée sur Poona avec une phase de saisie commune aux clubs et OD, une phase de validation par les comités et une ultime phase de validation par les Ligues.

Le dispositif n'a pas été bien compris par tous et connaît quelques ratés mais ce changement est plutôt positif pour l'avenir.

Si l'on récapitule l'ensemble des demandes (déposées ou non sur Poona), nous aurons à traiter, avant le 22-03, 20 demandes (dont 1 d'or pour Gérard GANNEAU -93-) pour 8 places au final. Seul le 78 n'a déposé aucune demande de mérite fédéral.

Le CROSIF renouvelle les récompenses « Femmes en or », dispositif pour lequel nous avons soumis les noms d'**Elisa CHANTEUR** et de **Brigitte VINCENT**.

d. Chèques sport

Le Conseil Régional a lancé sa campagne 2024 Chèques sport (30 clubs ont été choisis par les comités franciliens – voir ci-dessous).

Pierrefitte (93)	Tremblay (93)	Le Pré St Gervais (93)	Bad A Paname (75)	Stade Français (75)
Who'Bad (75)	Badminton Seine Essonne (91)	Gif/Yvette (91)	Nozay (91)	La Rochette (77)
Senart (77)	Croissy-Beaubourg (77)	Courbevoie (92)	ACBB (92)	Colombes (92)
Méré (78)	Mesnil le Roi (78)	Carrières (78)	Saint-Gratien (95)	Montigny les C. (95)
Montmagny (95)	Saint-Maur (94)	Vitry (94)	Maisons-Alfort (94)	Choisy (94)
Sartrouville (78)	Sud Essonne (91)	Eaubonne (95)	Pontault-C. (77)	Blanc-Mesnil (93)

e. Ancien siège

Après de multiples allers / retours avec les anciens propriétaires concernant les travaux de réfection à prévoir dans le cadre de notre départ, nous avons trouvé un accord sur une base de 2.200€ à la charge de la LIFB. Les anciens propriétaires nous ont donc retourné un chèque de 9.430€ (reçu).

Reste désormais à pouvoir trouver un garage / box proche de notre siège actuel et qui permettrait cette fois de stocker le matériel (y compris les caisses des terrains de Air Bad) et de garer le véhicule.

Fin de la réunion : 22h15

Prochaine réunion : mercredi 03-04-2024

Le Président de la LIFB
Hugo ANEST



La Secrétaire Générale
Brigitte VINCENT

